



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 10 octobre 2019

MATINALE D'INFORMATION EN DROIT DU TRAVAIL

Dans le cadre de l'accompagnement par l'Etat, des partenaires sociaux et des acteurs socio-économiques dans l'appropriation du code du travail, la Dicccte de Mayotte organise en partenariat avec la Chambre du Commerce et d'Industrie (CCI) des matinales d'information en droit du travail.

La matinale portant sur **le travail à temps partiel**, sera organisée **le jeudi 17 octobre 2019 de 9h à 12h00** dans la **salle de réunion** de la **Chambre de Commerce et de l'Industrie de Mayotte**.

Cette matinale s'adresse à l'ensemble des acteurs du dialogue sociale en entreprise.